



Vous pouvez vous procurer votre (vos) licence(s) à la Régie intermunicipale de police Roussillon ou à votre hôtel de ville.

# Vous êtes propriétaire



Candiac  
100 boul. Montcalm nord  
(450) 444-6000



Delson  
50, rue Ste-Thérèse  
(450) 632-1050



Saint-Constant  
147, rue St-Pierre  
(450) 638-2010

Ville de  
Sainte-Catherine



Sainte-Catherine  
5465, boulevard Marie-Victorin  
(450) 632-0590



**Régie intermunicipale de police Roussillon**

90, chemin Saint-François-Xavier  
Candiac, Québec  
(450) 638-0911



d'un  
**chien**  
ou d'un  
**chat**

Alors ceci  
vous concerne...



## QUOI DE NEUF?

Désormais, la licence pour chiens et chats est permanente et tout à fait gratuite. Vous pouvez vous la procurer à votre hôtel de ville ou encore à la Régie intermunicipale de police Roussillon.

Si la licence est obligatoire pour les chiens, elle est toutefois facultative pour les chats.



## L'IMPORTANCE DE LA LICENCE POUR VOTRE ANIMAL

Lorsqu'un animal qui porte une licence est capturé, son propriétaire est avisé et l'animal est gardé en pension à la Fourrière AMR, 47, rue St-Pierre, Saint-Constant, (450) 638-9698, pour un maximum de cinq (5) jours ouvrables. Après ce délai, il sera euthanasié. Pour récupérer son animal, le propriétaire devra défrayer les coûts de la pension. Un constat d'infraction de cinquante dollars (50 \$), plus frais, pourra lui être remis.



## ANIMAUX NUISIBLES

Le citoyen qui désire capturer un animal nuisible ou sauvage doit avoir recours à Fourrière AMR pour le prêt d'une cage. Un dépôt remboursable de trente dollars (30 \$) est exigé. Le prêt est d'une durée maximale de dix (10) jours. Maximum de trois (3) prêts par année civile, par adresse.



## POURQUOI UN TEL RÉGLEMENT?

Le présent règlement vise à éviter les atteintes au bien-être de la communauté, tant au niveau du respect de la tranquillité publique et de l'usage paisible de la propriété que pour des raisons d'hygiène et de santé publique.

## QUESTIONS?

Si vous avez des questions sur le présent règlement, veuillez communiquer avec la Régie intermunicipale de police Roussillon au 638-0911.



Si un animal est capturé sans licence, il sera EUTHANASIÉ sans autre délai.

English version available on request.